



## CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Délibération n° DEL2022\_042

**OBJET : Autorisation de programme et de crédit de paiement (AP/CP) " Rénovation piscine Les Pieux" - Création**

### Exposé

La piscine du Pôle de Proximité des Pieux a été conçue en 1989 pour répondre à des besoins d'apprentissage de la natation scolaire pour les élèves du primaire et du secondaire et pour répondre à la prévention des risques de la noyade. Si ces objectifs demeurent d'actualité, en 32 ans, de nouvelles pratiques aquatiques sont apparues (aqua-gym, école de natation, club...), les attentes du public ont changé (loisirs sportifs, loisirs détente, sport santé...). Il est donc souhaitable que le projet de réhabilitation de cet équipement intègre ces évolutions.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été repris par le cabinet AP/MA en 2020 sur la base du programme validé par la communauté de communes de Les Pieux.

Le cabinet finalise la phase APD. Le programme de travaux (plans et esquisses annexés) prévoit :

- Le réaménagement et agrandissement par une extension des fonctionnalités
  - o administratives (bureau, salle de réunion),
  - o personnel (vestiaires/douches, salle de repos du personnel),
  - o d'usage (infirmerie, local MNS),
  - o d'accueil,
  - o techniques (local produits dangereux, local technique).
- Le réaménagement et extension pour intégrer les fonctionnalités des vestiaires publics, scolaires, douches, sanitaires, cabines, casiers.
- Le remplacement des menuiseries extérieures en façades et pignons, des verrières en toiture,
- La refonte de l'électricité,
- L'amélioration de l'isolation thermique et acoustique du hall bassins,
- Le renforcement de la charpente bois lamellé collé,
- La refonte des systèmes de ventilation, de chauffage et de traitement d'eau,
- La mise aux normes des exigences en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- La rénovation du bassin sportif dans sa configuration actuelle et a fixé un coût.

Le montant total de l'opération est actuellement de 3 978 600 € TTC, comprenant des études d'optimisation énergétique, de maîtrise d'œuvre, des études diverses et des travaux. Il est nécessaire d'y ajouter les frais liés aux matériels mobiliers, de téléphonie, d'informatique, de communication ainsi que les frais fonciers. Il est donc proposé de fixer le coût d'objectif à 4 000 000 €. TTC.

Le financement est assuré par des subventions et le FCTVA à hauteur de 1 482 972€ selon les estimations suivantes :

Financier	Montant
Région	397 661€
CD 50	397 661€
DETR attente DSIL	35 000€
FCTVA	652 650€
<b>Total</b>	<b>1 482 972€</b>

Le reste à charge est évalué à 2 517 000 €.

Estimation globale projet en € TTC	4 000 000€
Subvention + FCTVA estimé €	1 483 000€
Reste à charge (op-subv-fctva)	2 517 000€

Afin de faciliter le suivi de cette opération à ce stade, il est proposé de créer une autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP).

L'opération ayant d'ores et déjà reçu un commencement d'exécution, correspondant à des études de faisabilité, des missions de maîtrise d'œuvre, des levés topographiques, des études géotechniques, de géodétectations..., il est proposé de fixer le montant de l'AP/CP à 3 465 000 € TTC pour une durée de 2 années, ainsi qu'une opération d'équipement associée N°50002.

Les crédits de paiement ouverts sur la période 2022-2023 sont répartis ainsi :

Année	2022	2023
<b>Montant des CP (en € HT)</b>	1 100 000€ TTC	2 365 000€ TTC

### Délibération

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire M14,

**Le conseil communautaire** a délibéré (Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 11) pour :

- **Approuver** le programme de travaux de l'opération d'équipement avec un coût d'objectif de 4 000 000 € TTC,
- **Autoriser** la création d'une opération d'équipement N°50002 en lien avec l'AP/CP,
- **Approuver** la mise en place d'une autorisation de programme « Rénovation Piscine Les Pieux » fixée à 3 465 000 € et ouvrir les crédits de paiement, sur deux années avec 1 100 000 € en 2022 et 2 365 000 € en 2023,
- **Autoriser** le Président ou son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le



ID : 050-200067205-20220411-DEL2022\_042-DE

- **Dire** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 Caen ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

**5 AVRIL 2022**

Date d'envoi de la convocation : le 25/03/2022

Nombre de membres : 192

Nombre de présents : 157

Nombre de votants : 178

A l'ouverture de la séance

**Secrétaire de séance** : Hubert LEMONNIER

L'an deux mille vingt deux, le mardi 5 avril, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni au complexe sportif Marcel Lechanoine à Valognes à 18h00 sous la présidence de David MARGUERITTE,

### Etaient présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, AMIOT Sylvie, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane (A partir de 18h35), BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERNARD Christian, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUSSELMAME Noureddine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle (A Partir de 18h42), CATHERINE Arnaud, MERAND Evelyne suppléante de CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIEN Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DIGARD Antoine, JORE Yolande suppléante de DOUCET Gilbert, DUBOST Nathalie, DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, THOMAS-ROUTIER Ghislaine suppléante de FAUCHON Patrick, FAUDEMERE Christian, FIDELIN Benoît (A partir de 19h00), FRANCOISE Bruno, GANCEL Daniel, GERVAISE Thierry, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, HAYÉ Laurent, HEBERT Dominique, HELAOUET Georges, HERY Sophie (Jusqu'à 19h30), HOULLEGATTE Valérie, HURLOT Juliette, JEANNE Dominique (A partir de 19h25), JOLY Jean-Marc, BAUDE André suppléant de JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, JOZEAU-MARIGNE Muriel, KRIMI Sonia, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE CLECH Philippe, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René (Jusqu'à 18h35), LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean (A partir de 18h46), LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEFRANC Bertrand, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LEJEUNE Pierre-François (A partir de 20h10), LELONG Gilles, LEMENUEL Dominique, LEMOIGNE Jean-Paul, LEMONNIER Hubert, LEMONNIER Thierry, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, LEVAVASSEUR Jocelyne, MABIRE Caroline, MABIRE Edouard, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela, MARGUERIE Jacques,

MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, MARIE Jacky, MARTIN Patrice (A partir de 19h54), MARTIN Serge, MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, COUVREUR Pascale suppléante de MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, OLIVIER Stéphane, BIGARRE Marie-Joseph suppléante de PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PERROTTE Thomas, PIC Anna, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, ROCQUES Jean-Marie, RODRIGUEZ Fabrice, ROGER Véronique, ROUELLÉ Maurice, ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SIMONIN Philippe, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine (A partir de 19h40), TAVARD Agnès, LACROIX Olivier suppléant de THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, DUPONT Alain suppléant de VIGER Jacques.

**Ont donné procurations :**

ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DOREY Jean-Marie à BERTEAUX Jean-Pierre, DUBOIS Ghislain à GUILBERT Joël, FONTAINE Hervé à LEQUERTIER Colette, GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie, GENTILE Catherine à FAGNEN Sébastien, HEBERT Karine à MARGUERITTE Camille, HERY Sophie à BROQUAIRE Guy (A partir de 19h30), HULIN Bertrand à PLAINEAU Nadège, LECHATREUX Jean-René à BRIENS Eric ( A partir de 18h35), LEJEUNE Pierre-François à DUVAL Karine (Jusqu'à 20h10), LEMOIGNE Sophie à PERRIER Didier, LERENDU Patrick à MARGUERITTE David, LEROSSIGNOL Françoise à FAUDEMER Christian, MARTIN Patrice à VASSAL Emmanuel (Jusqu'à 19h54), RONSIN Chantal à DUVAL Karine, SOINARD Philippe à LEMONNIER Thierry, TARIN Sandrine à FRANCOISE Bruno (Jusqu'à 19h40), VANSTEELANT Gérard à LE GUILLOU Alexandrina, VIEL-BONYADI Barzin à DUFILS Gérard, VILLETTE Gilbert à PIQUOT Jean-Louis.

**Excusés :**

BALDACCI Nathalie, BROQUET Patrick, FALAIZE Marie-Hélène, FEUILLY Emile, FRANCOIS Yves, HUREL Karine, LE PETIT Philippe, LETERRIER Richard, VIVIER Sylvain.